VOYAGE AU CAMBODGE

PAR

M. L.-B. ROCHEDRAGON

(Suite et fin)

BIBLIOTHÈQUE NAT. SOCIÉTÉ ASIATIQUE N° 859

Une large chaussée, jadis fort belle, aujourd'hui semée de fondrières profondes, conduit de Compong-Luong à Oudong, à travers d'immenses plaines couvertes de jungle jusqu'aux confins de la forêt, au loin. Des gamins à demi nus, s'amusent à mettre le feu aux roseaux, qui flambent avec de hautes flammes rouges et des tourbillons de fumée. Sous le vent, le feu s'étend rapidement, nettoyant la plaine par de larges places, mais arrêté net, çà et là, par les surfaces encore vertes.

L'emplacement de l'ancien palais de Norodom est signalé de loin par une immense enceinte, clôturée de murs. Le palais de la reine mère s'élève à l'extrémité de cette enceinte, du côté de Compong-Luong. De tous les autres bâtiments qui s'y élevaient jadis, il ne reste absolument rien, les charpentes elles-mêmes ayant été dévorées par les poux de bois ou fourmis blanches. Le palais de la reine mère, désigné sous le nom de « Tchaodau-Tu », est entouré d'une vaste plaine, en partie cultivée en rizières, en partie envahie par la jungle et parsemée de bosquets d'arbres, ce qui lui donne un aspect très riant.

La salle d'audience royale n'est autre qu'un grand hall, fermé de deux côtés, dont les fortes colonnes de « gô » supportent une toiture en paillottes, feuilles de palmier, les-

Per. 8° 12291

quelles protègent mieux contre les ardeurs du soleil que les tuiles. Dans le fond, un plancher un peu plus élevé que celui du reste de la salle, est réservée à la reine et à ses familiers. Somdach-Prea-Voreachini paraît âgée d'une soixantaine d'années. Ses petits yeux vifs ont beaucoup de pénétration ; ils sont bridés et obliques, ce qui indique que du sang siamois coule dans ses veines, car les Cambodgiens ont les yeux droits comme nous. Sa physionomie, mobile et intelligente, est fine et distinguée, et, pour employer une formule consacrée, elle a, répandu dans toute sa personne, ce quelque chose de royal qui ne peut se définir, mais que chacun est supposé comprendre. Ses cheveux gris, presque blancs, sont coupés ras à la cambodgienne. Vêtue d'une moresque (blouse) en soie blanche retombant sur un « sampôt » en soie violette retenu par une ceinture, elle est accroupie, les jambes croisées, sur une natte.

Derrière elle, sur la même natte, une petite princesse, à la mine espiègle et aux yeux remplis de malice, sourit et regarde curieusement, semblant comprendre la faveur dont elle jouit auprès de la reine mère. Quelques femmes, dames d'honneur, et quelques grands mandarins sont accroupis sur le parquet réservé. Le hall est comble : de tous les côtés, les nattes disparaissent sous un océan de têtes, de croupes et de dos respectueux, tous les assistants étant accroupis, le corps allongé en avant et reposant sur les coudes. En face de Voreachini, un vieux fauteuil est disposé pour le visiteur, dont l'interprète reste debout. La reine lui serre cordialement la main à son entrée et à sa sortie.

Le « méchas » (prince) Esséravong, fils aîné de l'Obbaréach, second roi, âgé de quinze ans, à la physionomie douce et intelligente, animée de grands yeux francs, fait visiter la pagode que Prea Voreachini a fait construire dans l'enceinte de son palais. La tête de S. A. Esséravong, rasée, ne conserve que le toupet siamois, très soigné. Il est vêtu d'un « sampôt » et d'une petite veste en soie blanche très collante, dont les

boutons représentent une couronne royale. Il se dandine un peu en marchant, et peut, pour un Cambodgien, être considéré comme un joli garçon. Malgré son jeune âge, il est marié et déjà père de famille, ce qui est hâtif, même dans ce pays. En Europe, si les princes ne sont pas mariés à quinze ans, ils sont généraux ou amiraux, ce qui est plus préjudiciable à la nation.

La pagode de la reine mère, toute récente, est une des plus belles du royaume. Construite en briques, elle dresse vers le ciel ses toits superposés, aux tuiles vernissées et aux extrémités bizarrement relevées en têtes de dragons. Une véranda supportée par de magnifiques colonnes en bois de « gô » en fait le tour. A l'intérieur, les murailles sont couvertes de peintures exécutées par des artistes indigènes. Ces peintures murales ne sont pas précisément des chefs-d'œuvre, si ce n'est pour le pays, mais elles sont très pittoresques et d'un effet inattendu. A côté de quelques scènes de l'enfer et du paradis bouddhistes d'un réalisme absolu, l'on en voit d'autres ayant la prétention de retracer des épisodes de l'histoire contemporaine du Cambodge. Le général siamois Phnéa-Raht y étale son grand costume à côté du capitaine de frégate Doudart de Lagrée. De graves éléphants cheminent sur la rive du fleuve où des vapeurs français vont à toute vitesse. Des bonzes en robe de safran contemplent un missionnaire français qui doit être Mgr Miche, tandis qu'un groupe de mandarins considèrent, d'un œil étonné, un peloton d'officiers français coiffés de casques invraisemblables.

Le chœur est séparé de l'espace réservé au public par un serpent Naga en fer forgé, fer provenant des mines de Compong-Suai. Au fond du chœur, se dresse l'autel en marbre de Pursat, dominé par une statue dorée de Bouddha surmontée du parasol à cinq étages. Cet autel est tout un monde. A côté d'une multitude d'ornements nationaux, statuettes de Bouddha, génies, coupes, etc., sont disposés, en aussi grand nombre, des ornements que l'on ne pouvait s'attendre à re-

trouver daus une église bouddhiste et que l'on voit dans tous les temples catholiques : candélabres, chandeliers, vases en porcelaine peinte, fleurs artificielles sous globe de verre, et d'autres encore. Les bonzes, au nombre de soixante, habitent isolément des cases en paillottes, cellules sur pilotis, disposées tout autour de la cour, comme celles de la bonzerie de Compong-Luong.

Oudong n'est pas une ville, ce n'est plus même un village: ce nom ne s'applique plus qu'à l'emplacement de l'ancienne capitale, où l'on ne trouve plus que quelques rares cases dispersées autour du palais de Tchaodau-Tu.

Les trois provinces d'Anlong-Réach, de Muk-Kompul et de Prey-Kedey constituent l'apanage de S. M. Prea-Voreachini. Leurs gouverneurs relèvent d'elle directement. Et cent cinquante-huit mandarins de tout rang, pour la plupart en résidence à Oudong et formant sa cour, sont nommés par elle et placés sous ses seuls ordres.

Les Montagnes Royales élèvent leurs mamelons à environ deux kilomètres du palais. La route se fait à cheval sur de petits poneys harnachés de la selle cambodgienne, selle consistant uniquement en un coussin rembourré, maintenu par une sangle ; pas d'étriers. On suit un sentier de piétons qui se tord au milieu d'une plaine unie, d'abord couverte de chaume de riz scié très haut, puis de jungles, et parsemée de bouquets d'arbres verdoyants, et dans laquelle paissent des troupeaux de bœufs et de buffles.

Les sommets de plusieurs mamelons, groupés à peu de distance les uns des autres, sont couronnés de ruines. Ces mamelons, en forme d'œufs tronqués, émergent brusquement de la plaine comme des îles de la mer. Un escalier presque à pic conduit de la base au plateau du mamelon où sont les ruines principales. Cet escalier, en pierre rouge et ferrugineuse connue en Cochinchine sous le nom de pierre de Bien-Hoa, aux marches usées et très hautes, resserré par les broussailles qui l'envahissent, aboutit à la porte d'une pagode. Les

poneys escaladent cet escalier presque perpendiculaire comme le feraient des chevaux savants.

La pagode des Monts-Royaux a été construite pour consacrer la mémoire du roi Prea-Harirak, père de Norodôm. C'est à tort que l'on a prétendu que ses matériaux provenaient des ruines d'Angkor. Garnis de tuiles vernissées, ses toits multiples et superposés sont peu inclinés, au contraire de ceux des autres temples cambodgiens. C'est un rectangle massif et lourd, sans nul style, une construction de la décadence. Dix grosses colonnes en bois de fer, cinq de chaque coté, soutiennent le faîte. Le monument, qui mesure cinquante mètres de longueur sur trente de largeur, est orienté au nord-ouest, tandis que la façade de la pagode de la reine mère regarde le nord-est. Il est percé de huit fenêtres dans le sens de la longueur, fermées par des persiennes nouvellement posées et non encore peintes.

Entre les quatrième et cinquième colonnes, un grand bouddha doré, assis les jambes croisées, gros en proportion, mesure trente mètres de hauteur, y compris un immense piédestal. Dans le fond, derrière le bouddha, la muraille est percée de deux petites portes et de deux fenêtres.

Le plateau où se trouve cette pagode est ceint d'un petit mur bas et à demi ruiné. Dans l'axe même de la façade, sur le sommet plus élevé d'un autre mamelon peu éloigné, se dresse une haute pyramide construite sur le modèle de celle qui a donné son nom à Phnôm-Penh. On y accède par un sentier tracé dans la brousse du plateau qui relie les deux mamelons.

A quelque pas de la pagode, plusieurs huttes en pierre, à demi ruinées, sont groupées sur le bord du sentier, servant de sanctuaires primitifs. Dans l'une, un bouddha accroupi est brisé, mais allonge encore sa tête de bœuf vers une touffe d'herbe offerte par un fidèle. Dans une autre, un bouddha assis sur les replis d'un serpent Naga, dont les sept têtes s'étalent en éventail : ce bouddha est peint en noir. Plus loin, sur

un sommet, l'on descend, par des escaliers, dans une grande cuve en pierre, profonde de quatre mètres. C'est sans doute un ancien bassin sacré. Une case en paillottes sert de demeure à deux ou trois Cambodgiens, des paysans.

Le sentier, étroit, raide et pierreux, aboutit à un sanctuaire s'élevant près de la pyramide en briques qui commence à tomber en ruine et à joncher le sol de ses débris. A l'intérieur du sanctuaire, sommeille un grand bouddha couché, mesurant quinze mètres de long et bien proportionné. Taillé dans le granit, il était autrefois recouvert d'une couche de plâtre doré, qui subsiste encore par places. La plante des pieds, longue d'un mètre et demi, est couverte de petits bouddhas et des soixante-trois signes profondément gravés dans la pierre.

Voici l'énumération de ces signes : les signes de bénédiction, de prospérité, de bonheur; le cercle fortuné; les pendants d'oreilles; le prospère; le trône, le palais, l'arc de triomphe, le parasol, l'épée, la réunion des tiges creuses, la poignée de plumes de paon, le chasse-mouches, le turban, le joyau, la guirlande de fleurs, le nymphæa bleu, le nymphœa rouge, le nymphæa rose, le nymphæa blanc, le pot plein d'eau, le vase plein, l'océan, la chaîne de montagnes qui entoure la terre, l'Himalaya, le Méru, les disques du soleil et de la lune, les quatre grandes îles avec leur entourage, le souverain possesseur des sept joyaux, la conque blanche tournée à droite, le couple de poissons d'or, l'arme du chakra, les sept grands fleuves, les sept grands lacs, les sept grandes montagnes, le roi des garudas, le murmure du Gange, la bannière, l'étendard, la litière d'or, l'éventail à long manche, le roi des lions; les rois des tigres, des chevaux, des éléphants, des serpents, des oies, des taureaux, des Airavana; le makara d'or, le Brahma à quatre faces, le vaisseau d'or, la vache avec son veau, le génie Kimparucha, le Kimara, le coucou indien; les rois des paons, des oies rougeâtres, des faisans; les six espèces des mondes divins et les seize espèces de mondes des Brahmas.

La tête et le corps de ce bouddha reproduisent aussi tous les caractères que l'on retrouve toujours dans les statues de ce dieu : la protubérance du crâne sur le sommet de la tête ; les cheveux crépus ; le front large et uni ; les cils de génisse, indiqués par l'ombre projetée sur la paupière inférieure ; l'œil grand, la mâchoire du lion, les bras longs, la main large, les doigts longs et égaux, la roue de la loi dans la main, les cuisses rondes, le cou-de-pied élevé ; enfin, ce qu'il faut dissimuler reste caché.

Une petite statuette de Bouddha assis est placée devant le grand. Un bonze l'adore en ce moment, faisant brûler des bâtonnets odorants. Il fait rapidement glisser entre ses doigts les gros grains d'un chapelet, et élève, avant de boire, une tasse de thé du côté du soleil couchant. Il chante en lisant ses prières, joignant les mains élevées en l'air. Puis, il passe le chapelet à son cou, s'accroupit et, armé de deux petits bâtons, il frappe, de la main droite, sur une sorte de grelot en bois, gros comme le poing, qui rend un son mat, et, de la gauche, sur un vase en cuivre au son clair. De temps à autre, il s'incline profondément, touchant du front le livre ouvert devant lui. Enfin, il s'agenouille, touche le sol du front, se relève brusquement, élève ses mains jointes au-dessus de sa tête, s'incline, se remet à genoux tout d'une pièce comme un automate, et continue ce manège, sans être nullement gêné par la présence des profanes. Par-dessus sa robe d'un jaune sale, il a endossé un capuchon qui lui cache la tête et les épaules. Un enfant d'une dizaine d'années, à demi vêtu de jaune, prend soin du thé qu'il fait chauffer, s'interrompant pour prier.

En face du grand bouddha, deux rangées de statues en grès sont disposées par terre ; toutes sont mutilées et leurs têtes jonchent leurs pieds.

Du sommet de ce mamelon, l'on découvre une vue splendide, qui n'est bornée, à l'horizon, que par la réunion du ciel bleu et de la mer immobile du feuillage de la forêt. A la

base du mamelon, plusieurs étangs ou petits lacs, couverts des larges feuilles du lotus sacré, brisent gracieusement la monotonie de la jungle. Ils sont eux-mêmes les étangs sacrés de la pagode, et sur leur bord est blottie une petite case à moitié cachée dans la verdure. A perte de vue, se déroule une plaine immense bornée par la forêt, et au milieu de laquelle apparaît le palais de Voreachini, gardé par les cases de ses serviteurs, comme par des sentinelles. Dans le loin, d'autres mamelons dressent leurs dômes verdoyants sur le fond bleu de ciel : l'on dirait les seins de cette terre féconde.

Au retour des Monts Royaux, la soirée est trop avancée pour reprendre la route de Compong-Luong. Il faut aller passer la nuit dans la demeure de l'ancien interprète de Norodôm, qui habite, dans le voisinage d'Oudong, une plantation qui lui a été concédée pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Ce petit domaine, bien cultivé et bien entretenu, abonde en cocotiers, aréquiers, bananiers, orangers et goyaviers. Des jacquiers et des manguiers ombragent de leur sombre feuillage la case haut perchée sur pilotis. C'est une hutte en paillottes que rien ne distingue de celles des indigènes. Son propriétaire lui-même est un Cambodgien par son genre de vie et son insouciance du soleil : en plein midi, il se promène tête nue et n'en est pas incommodé. Mangeant du riz et du poisson sec, abusant de l'alcool local, Rosenthal est la terreur et la risée de tous ses voisins. Quand il est ivre, il bat ses femmes ou va se faire huer par les gamins dans les rues de Compong-Luong.

Cet Anglais, âgé de vingt-sept ans, habite avec ses trois femmes esclaves, ses deux enfants et un coolie. Deux de ces malheureuses portent sur le dos les stigmates ineffaçables, longs bourrelets de chair boursouflée, des trente coups de rotin qu'elles ont reçus, il y a plusieurs années, par ordre du roi, l'une pour avoir manqué de respect à S. M., et l'autre pour avoir clandestinement introduit, dans le harem royal, une « mademoiselle Giraud ma femme » en langouti. Ce vice,

inconnu dans tout le reste du royaume, fleurit, en effet, dans l'enceinte du palais de l'Etre aux pieds sacrés.

Peu de jours plus tard, l'une de ces femmes, maltraitée et battue plus que de coutume, fuyait en compagnie du coolie Apal, en emportant son jeune enfant. Elle avait été donnée par ses parents à Rosenthal en paiement d'une dette de vingt-sept piastres, et, d'après la loi cambodgienne, ne pouvait quitter son maître qu'en lui remboursant cette somme. Un Européen ne pouvant être propriétaire d'esclaves, même d'esclaves pour dette, ce que sa famille savait, celle-ci fit tout son possible pour qu'elle ne fût pas rendue de force à son créancier, et, grâce à l'intervention du représentant du protectorat français et de Norodôm, elle réussit.

Au commencement de la nuit, de nombreux coups de fusil éclatent dans le voisinage. L'on y est habitué, et personne ne bouge. Ce sont les fournisseurs de bœufs qui viennent s'approvisionner de viande sur pied. Pour réaliser de plus forts bénéfices en les vendant à l'administration militaire de Cochinchine, au lieu de les acheter, ce qui leur paraîtrait trop naïf, ces Chinois industrieux, vrais pirates de terre ferme, voyageant dans des jonques aux mâts desquelles flotte le drapeau français, viennent enlever à main armée les bœufs des pauvres cultivateurs khmêrs. Quand ils approchent de leur proie, ils tirent en l'air, afin d'effrayer les propriétaires, qui n'osent se montrer et laissent voler leurs bœufs, sachant qu'ils seraient tués s'ils tentaient la moindre résistance. L'expédition heureusement terminée, les pirates s'en vont tranquillement embarquer leurs prises sur un point désert du fleuve. Ils les conduisent ensuite sur les divers points de Cochinchine où ils doivent les livrer à l'administration pour l'alimentation des troupes.

Ces procédés sont connus. Mais comment les prouver, en présence de la négligence des autorités cambodgiennes, qui est presque une complicité, au moins tacite, et en présence de la terreur qui fait que les victimes ne peuvent jamais dire

qui les a volés ? La statistique, si même ce service existait au Cambodge, ne pourrait que compter un acte de piraterie de plus. Moralement, l'on est convaincu que ces vols à main armée sont l'œuvre des fournisseurs de bœufs. Mais au point de vue administratif, et moins encore au point de vue pénal, l'on ne peut les en rendre responsables.

Au reste, il faut se hâter d'ajouter que ce ne sont pas les adjudicataires de la fourniture de la viande sur pied, ni même leurs agents directs, qui se rendent coupables de ces actes criminels. Ils achètent les bœufs à des intermédiaires inconnus ; et ce sont ces maquignons improvisés qui, honnêtes cultivateurs le jour, se doublent de bandits dès que vient la nuit.

III. — LE PROTECTORAT ET LE COURONNEMENT DE NORODÔM

Tel qu'il existe actuellement sous le protectorat français, le royaume de Cambodge est bien réduit de son ancienne étendue. Sans même qu'il soit besoin de remonter bien haut, il fut dépouillé par les Annamites, au commencement de ce siècle, de tout le territoire qui constitue notre colonie de Cochinchine. Nouvelle Pologne asiatique, le Cambodge semblait devoir bientôt disparaître de la carte de l'Indo-Chine, partagé entre Hué et Bangkok, qui se battaient sur son corps pantelant afin de s'attribuer la plus grosse part de ses dépouilles.

Entre ces deux rivaux, affamés de sa chair et acharnés à sa ruine, l'infortunée épave de royaume n'essayait même plus de lutter contre son sort inévitable. Devenu le jouet de sa propre faiblesse, le Cambodge était une pomme de discorde entre les deux suzerains et l'enjeu de leurs querelles.

Tour à tour vassal de l'un ou de l'autre, ou même payant tribut à tous les deux à la fois, le roi d'Oudong envoyait ses fils en otage à Saïgon ou à Bangkok. Norodôm lui-même et son

frère l'obbareach ont jadis habité en cette qualité la capitale siamoise.

Chassés d'Angkor, de Bâbaur, de Pursat, de Lovêk, ses rois s'étaient enfin fixés à Oudong, théâtre d'intrigues sans fin. Chaque monarque, ne demandant qu'à mourir en paix, paraissait murmurer : Après moi, le déluge ! et pouvait croire que sa monarchie allait, en même temps que lui, descendre dans un tombeau déjà entr'ouvert par le fer ou le poison.

Siam lui avait déjà enlevé plusieurs provinces : Korat, Pachim, Chantaboun, Surên. Il retenait sans droit Angkor et Battambang. Lors de notre arrivée en Indo-Chine, en nous plaçant à demeure entre l'Annam et le Cambodge, la diversion que nous opérâmes fut le salut des Etats de Norodôm. Nous délivrions celui-ci de son ennemi le plus redoutable, en même temps que la cession de Saïgon nous substituait à la suzeraineté de Tu-Duc sur la cour d'Oudong. Mais toutes les prétentions du roi de Siam subsistaient.

Prea-Harirak ou Prea-Barommakôt, père du roi actuel, plus connu sous le nom annamite d'Ong-Duong, étant mort en 1860, son fils Norodôm fut proclamé roi par les Siamois. A peine avait-il pris en mains les rênes du gouvernement, que son frère, Si-Vatah, commença des intrigues qui devaient le conduire à la révolte ouverte.

Un jour, au palais d'Oudong, survenant à l'improviste dans la salle du conseil où délibéraient les ministres de Norodôm et plusieurs autres grands mandarins, il leur adressa, pour les rallier à sa cause, le discours suivant, que l'histoire a conservé :

« Bon appétit, louks et mandarins ! O ministres intègres, conseillers vertueux, voilà votre façon de servir, serviteurs qui pillez la maison. Donc, vous n'avez pas honte, et vous choisissez l'heure sombre où le Cambodge, agonisant, pleure. Donc, vous n'avez ici pas d'autres intérêts que d'emplir votre poche et vous enfuir après. Soyez flétris devant votre pays qui tombe, fossoyeurs qui venez le voler dans sa tombe ! Mais voyez, regardez, ayez quelque pudeur.

« Le Cambodge et sa vertu, le Cambodge et sa grandeur, tout s'en va. Depuis Préa-Ket-Méaléa, nous avons perdu le Siam tout entier, le Tongking, l'Annam, sans combattre; en Cochinchine, Saigon et Chaudoc; Angkor et Battambang, sur le Grand-Lac; et toute la colonie française jusqu'au dernier faubourg; le Bassac, Soctrang, Travinh, Cantho, Rach-gia, Hatien, des centaines de lieues de côtes, et l'île de Poulo-Condor, et celle de Phu-Quoc. Mais voyez, du ponant jusques à l'orient, l'Asie, qui vous hait, vous regarde en riant. Comme si votre roi n'était plus qu'un fantôme, la France et le Siamois partagent ce royaume.

« Bangkok vous trompe. Il faut ne risquer qu'à demi une armée au Laos, quoique pays ami. L'Annam et son roi sont pleins de précipices. La France, pour vous prendre, attend des jours propices. L'Angleterre aussi vous guette. Et mon frère Norodôm, vous le savez, est incapable de régner. Les traditions nationales s'y opposent, car il a été flétri, par ordre de mon père, de trente coups de rotin sur le dos, pour avoir, alors qu'il n'était encore que prince royal, souillé la couche paternelle et royale. Il en est encore incapable parce qu'il est né avant l'avènement du défunt roi; que, par suite, il n'est pas fils d'un roi couronné; tandis que moi, né après le couronnement de notre père commun, je suis réellement le fils aîné du dernier roi.

« Quant à vos gouverneurs, Louk-Pipit, fou d'amour, emplit Compong-Luong d'esclandres, celui-ci vend Pursat, celui-là perd Compong-Soaï. Quel remède à cela ? L'Etat est indigent, l'Etat est épuisé de troupes et d'argent. Nous avons sur la mer et sur le Grand Lac, où Bouddha met ses colères, perdu trois cents jonques, sans compter les « sampangs ».

« Le peuple, portant sa charge énorme et sous laquelle il ploie, pour le roi, pour ses plaisirs, pour les filles de joie de son sérail, le peuple misérable, et qu'on pressure encore, a sué quatre cent trente millions d'or. Ah, j'ai honte pour vous !

« Au dedans, bandits et pirates vont battant le pays et brû-

lant les maisons. Le « komphlœung-tâuch » (fusil) est braqué au coin de tout buisson de bambou. Tous veulent dévorer leur voisin éperdu, morsures d'affamés sur un vaisseau perdu. Notre pagode en ruine est pleine de serpents-corails et de serpents minutes. L'herbe y croît. Tout se fait par intrigue et rien par loyauté.

« Le Cambodge est un égout où vient l'impureté de toute nation. Tout mandarin à ses gages a cent pirates qui parlent cent langages: Français, Anglais, Allemands, Espagnols, Chinois, Annamites, Siamois, Malais, Tagal. Babel est dans Oudong, La police, dure au pauvre, au riche s'attendrit. La nuit, on assassine, et chacun crie : à l'aide ! La moitié d'Oudong pille l'autre moitié. Tous les juges vendus, pas un soldat payé ni nourri.

« Anciens vainqueurs de l'Asie, Cambodgiens que nous sommes, quelle armée avons-nous ? A peine cinq cents hommes, qui vont pieds nus : des gueux, des vagabonds, des voleurs, s'habillant d'une loque et s'armant de poignards. Aussi, d'une bande toute compagnie se double. Sitôt que la nuit tombe, il est une heure trouble où le soldat douteux se transforme en larron. Un pirate fait chez lui la guerre au roi de Cambodge.

« Hélas, les paysans qui sont dans la campagne insultent en passant la voiture du roi, parce qu'il est le roi des étrangers. Et lui, votre seigneur, le « maître des âmes », plein de deuil et d'effroi, seul dans son palais avec les morts qu'il foule, courbe son front pensif sur qui l'empire croule.

« Voilà ! La France, hélas, écrase du talon ce pays qui fut pourpre et n'est plus que haillon. L'Etat s'est ruiné dans ce siècle funeste. Et vous vous disputez à qui prendra le reste ! Ce grand peuple cambodgien, aux membres énervés, qui s'est couché dans l'ombre et sur qui vous vivez, expire dans cet antre où son sort se termine, triste comme un lion mangé par la vermine.

« Bautumo-Saurivong ! Dans ce temps d'opprobre et de terreur, que fais-tu dans la tombe, ô puissant empereur ? Oh,

lève-toi, viens voir. Les bons font place aux pires. Ce royaume effrayant, fait d'un amas d'empires, penche. Il nous faut ton bras. Au secours, Saurivong ! car le Cambodge se meurt, le Cambodge s'éteint.

« Ton globe qui brillait dans ta droite profonde, soleil éblouissant qui faisait croire à l'Asie que le jour désormais se levait à Angkor, maintenant astre mort, dans l'ombre s'amoindrit, lune aux trois quarts rongée et qui décroît encore, et que d'un autre peuple effacera l'aurore.

« Hélas, ton héritage est en proie aux vendeurs. Tes rayons, ils en font des piastres. Tes splendeurs, on les souille. O géant, se peut-il que tu dormes ? On vend ton sceptre au poids. Un tas de nains difformes se taillent des langoutis dans ton manteau de roi. Et le « garuda » impérial qui jadis, sous ta loi, couvrait l'Indochine entière de tonnerre et de flamme, cuit, pauvre oiseau plumé, dans la marmite infâme de Norodôm ! »

Ce discours rebelle fut aussitôt rapporté au roi qui, se bornant à enregistrer l'histoire, se querella avec son frère. Celui-ci leva alors le masque complètement et tenta une révolution de palais pour s'emparer du trône. Il eut le dessous et s'enfuit dans la province d'Angkor.

De là, Si-Vatah envoya à Baphnôm, avec mission de lui ramener sa famille, Senong-Sôo, oncle des deux princes. Mais celui-ci, au lieu de se borner à ce but, agita cette province et leva l'étendard de la révolte. Norodôm, effrayé, se réfugia à Bangkok, laissant à ses ministres le soin de combattre l'insurrection. Celle-ci étouffée, il revint au mois de février 1862, ramené à Oudong par une petite armée siamoise.

En témoignage de sa reconnaissance, il déclara abandonner à son suzerain de fait les deux provinces de Compong-Soaï et de Pursat, comme son père, Préa-Barommakôt, avait cédé celles d'Angkor et de Battambang, lors de son avènement. Mais le roi de Siam, désireux de faire montre de modération afin de pouvoir plus facilement mettre la main sur le royaume

entier, assura qu'il n'exigerait pas la cession effective de ces deux provinces, si Norodôm consentait à se reconnaître publiquement son vassal et à se comporter en simple vice-roi sur le trône d'Oudong.

Norodôm était roi de fait depuis trois ans, mais non de droit. Son front était encore vierge de la couronne jalousement gardée dans le palais de la capitale siamoise. Le général Phnéa-Raht, habile diplomate, avait pour mission de décider Norodôm à faire le voyage de Bangkok pour s'y faire sacrer par son suzerain. Cette cérémonie, consécration des droits héréditaires du jeune roi, devait être ainsi la reconnaissance officielle et publique de la vassalité du Cambodge.

Le général diplomate conduisait l'intrigue siamoise au gré de son maître. Pas de voyage, pas de couronne, tel était l'ultimatum. Et pas de couronne, c'était reconnaître aux sujets le droit légal de s'insurger, c'était la mise hors la loi d'un usurpateur. Tant que Norodôm ne l'aurait pas posée sur sa tête dans une cérémonie solennelle, son prestige serait aussi nul et ses droits aussi contestables que ceux d'un roi de France, au moyen âge, avant qu'il eût été oint par les mains de l'Eglise toute-puissante. Norodôm, s'en rendant compte, avait donc raison de tenir à sa couronne comme à sa royauté elle-même.

Après la soumission de Si-Vatah, Senong- Soô se réfugia en Cochinchine. Siam, poussé par l'Angleterre, demanda son extradition, en faisant valoir que ce prince avait troublé les Etats de son vassal. L'amiral Bonard opposa un refus formel à cette demande, ne voulant même pas paraître reconnaître les prétentions de Bangkok sur le Cambodge. Et saisissant l'occasion que lui offrait elle-même la cour Siamoise, il dépêcha à Oudong un officier de marine distingué, en qui il avait mis toute sa confiance. Cet officier montait l'aviso « le Gya-Dinh » le premier vapeur que les Kmêrs virent dans le Mékong.

Diplomate improvisé, chargé d'une mission aussi difficile que délicate, M. Doudart de Lagrée, qui devait débuter par

un coup de maître, est encore plus célèbre par la grande exploration du Mékong qu'il dirigea, ayant pour second Francis Garnier, et au cours de laquelle il succomba. Ce capitaine de frégate devait réussir à placer sous notre protectorat un Etat où n'avait même pas pu pénétrer, quelques années auparavant, notre fameux ambassadeur en Extrême Orient, M. de Montigny.

En 1855, M. de Montigny se trouvait à Bangkok. Il manifesta au roi Mongkut l'intention de conclure un traité de commerce avec le roi de Cambodge, Préa-Harirak. Le gouvernement siamois parut consentir, et, sous les yeux de notre ambassadeur, écrivit en ce sens à Mgr Miche, évêque de Dansara, vicaire apostolique du Cambodge. M. de Montigny partit donc pour Kampôt plein de confiance dans le succès de sa mission. Mais, secrètement, le roi Mongkut écrivait au roi de Cambodge et le menaçait de toute sa colère s'il accédait au désir du ministre français. Celui-ci attendit donc vainement l'arrivée de Préa-Harirak à Kampôt, port cambodgien situé, au fond d'une petite rivière, sur le golfe de Siam, en face de l'île de Phu-Quoc. Il dut poursuivre sa route sans l'avoir vu.

Voici une anecdote absolument authentique, mais aussi inédite, relative au séjour de notre ambassadeur en Extrême Orient. On sait que M. de Montigny voyageait avec sa famille, sa femme et ses filles. A Bangkok, il habitait avec elles une maison flottante, amarrée sur la rive droite du Ménam près du ministère des affaires étrangères, et longtemps connue sous le nom de maison des ambassadeurs. Sa femme et ses filles voulant, pour le déjeuner du matin, prendre du café au lait, suivant leur habitude, M. de Montigny fit demander du lait.

Grand émoi au palais, le lait de conserve étant encore inconnu à Bangkok et les Siamois ne sachant pas encore traire les vaches. Comment faire pour satisfaire le ministre, à qui l'on tenait à être agréable dans les petis détails ? Le roi Mongkut se tira ingénieusement d'embarras. Lui, qui à sa

mort devait laisser quatre-vingt-quatre enfants, il avait toujours un certain nombre de nourrices dans son vaste sérail peuplé de cinq cents Vénus jaunes. Chaque matin, les femmes royales nourrices durent se traire de manière à fournir la quantité de lait nécessaire au premier déjeuner de Mme et de Mlles de Montigny. Et tout le temps de leur séjour à Bangkok, ce fut ce lait vraiment royal, qui servit à confectionner leur café au lait. Elles ne s'aperçurent jamais de cette supercherie et constatèrent seulement que la cassonade siamoise sucrait beaucoup plus, sous un petit volume, que le sucre des autres pays. Mme de Montigny a dû mourir dans cette ignorance, que doivent encore conserver ses filles. Mais cette anecdote est publique à Bangkok, où M. de Montigny est encore populaire.

Au moment où Doudart de Lagrée amarrait le « Gya-Dinh » au quai de Compong-Luong, Si-Vatah, rentré en grâce, était Préa-Léo-Fa, dignité militaire cambodgienne. Norodôm, voyant en l'envoyé français un appui contre les exigences de Phnéa-Raht, lui fit une réception très bienveillante. Il lui rendit même sa visite à bord du « Gya-Dinh », examinant ce vapeur avec intérêt et curiosité.

Phnéa-Raht, jaloux de la tutelle qu'il exerçait sur le roi, l'accompagnait dans cette visite. Mais il n'assista pas aux entretiens que le roi eut avec Doudart. Jamais, du reste, il ne fut admis en tiers aux audiences postérieures qui furent accordées à notre envoyé. Cette exclusion ne l'empêchait pas d'être tenu au courant de tout ce qui se disait entre Norodôm et de Lagrée, grâce aux espions qu'il entretenait dans l'entourage royal. Doudart, au contraire, ignorait tout des négociations qui se suivaient entre Siam et notre futur protégé, ce qui constituait une grande infériorité pour le but qu'il cherchait à atteindre.

Ce but alors, après la première querelle qui amena sa fuite à Angkok, à la suite de laquelle il se réconcilia avec Norodôm, qui le nomma Préa-Kéo-Fa, ce fut alors que Si-Vatah, profitant du prestige que lui donnait cette dignité, prononça

le discours rapporté plus haut et tenta une révolution de palais pour s'emparer du trône, tentative qui n'échoua que grâce à notre présence à Compong-Luong et à Oudong.

Cet échec de Si-Vatah en était un pour le ministre siamois lui-même, à l'instigation duquel avait agi le prétendant cambodgien. Phnéa-Raht le comprit. Voyant qu'il était préférable pour les intérêts siamois qu'il s'éloignât pendant quelque temps d'Oudong, il prit le chemin de Bangkok, où il conduisit Si-Vatah, donnant pour prétexte à son absence la nécessité du départ de ce prince et de l'internement de Si-Vatah dans la capitale de son maître. Phnéa-Raht laissait, pour le remplacer à Oudong, son propre frère. Mais ce dernier ne ressemblait en rien au général diplomate. Apathique et peu intelligent, son influence était nulle sur Norodôm.

Entre temps, l'amiral Bonard, commandant en chef, était parti pour France le 1er mai 1863, remplacé, le même jour, par le contre-amiral de la Grandière, le premier commandant en chef qui porta en même temps le titre de gouverneur. Ce double titre fut donné à tous les amiraux-gouverneurs tant que subsista le régime militaire en Cochinchine, jusqu'au 13 mai 1879, date à laquelle le seul titre de gouverneur fut donné à M. Le Myre de Villers, aujourd'hui député de la colonie, qu'il administra avec un talent remarquable de 1879 à 1883, et que ses successeurs ont contribué à faire regretter, bien qu'il l'eût toujours été sans cela.

En apprenant le départ de Phnéa-Raht, qui était une faute grave au point de vue siamois, l'amiral de la Grandière, désireux de le mettre à profit, accourut à Oudong et n'eut pas de peine à obtenir du roi Norodôm la signature du traité du 11 août 1863, qui plaçait le Cambodge sous le protectorat français.

Ce traité fut aussitôt connu à Bangkok. Cependant, la cour de Siam, peu au courant de la diplomatie européenne, ne perdit pas courage. Comprenant que l'absence de son ambassadeur avait fait tout le mal, elle le fit repartir en toute hâte

pour Oudong. Ces voyages de Phnéa-Raht s'effectuaient toujours par mer, à bord d'un vapeur siamois, de Bangkok à Kampôt. De cette dernière ville à Oudong, le trajet se faisait par terre, à dos d'éléphant.

Phnéa-Raht était porteur, en arrivant au palais royal de Norodôm, d'un projet de traité secret qui, dans la pensée du cabinet siamois, devait annuler le traité français et faire retomber, définitivement et absolument, le royanme de Cambodge sous la suzeraineté effective du roi Mongkut.

Le général diplomate mena cette négociation à bonne fin, et le projet siamois fut transformé en traité secret au mois de novembre (ou décembre, car les chroniqueurs ne s'accordent pas sur ce point) 1863. Cet instrument diplomatique, expédié aussitôt à Bangkok, en revint sans retard; et les ratifications officielles furent échangées à Oudong le 22 janvier 1864. Ce ne fut qu'au mois d'août suivant que les habitants de Saïgon, l'amiral de la Grandière et Doudart de Lagrée en apprirent l'existence. Tout le monde l'avait ignoré jusque-là, tellement le secret avait été bien gardé. Nous en connûmes la teneur par un journal anglais de Singapore, qui le publia en entier. Evidemment, cette publication en fut faite par ordre du gouvernement britannique, dans le but de nous créer des embarras.

Nanti de ce traité secret, par lequel Norodôm se reconnaissait son vassal, le roi Mongkut fit alors montre de générosité et condescendance. Et le général Phnéa-Raht annonça au roi de Cambodge que, puisque tant d'obstacles s'opposaient à ce qu'il se rendît lui-même à Bangkok, son maître consentait à se déplacer et à venir en personne à Kampôt. Norodôm s'y rendrait de son côté, et, là, boirait l'eau du serment en présence de son suzerain.

Boire l'eau du serment, c'est, en Indo-Chine, à Siam et au Cambodge, jurer obéissance et fidélité. C'est le mode bouddhiste de prestation de serment. Tous les mandarins siamois et khmêrs boivent l'eau du serment, c'est-à-dire jurent obéis-

sance et fidélité à leurs souverains respectifs, deux fois par an, à des dates périodiques. C'est cette cérémonie humiliante que Siam voulait imposer à Norodôm, cérémonie qui devait le placer au même rang que les autres gouverneurs de provinces siamoises.

Les bonzes-astrologues avaient désigné comme jour faste le trois février 1864 pour la cérémonie du couronnement, quand, le onze janvier, on apprit à Oudong qu'un vapeur siamois venait de mouiller à Kampôt. Il ne faut pas oublier qu'à cette date nous ignorions absolument la signature d'un traité secret entre les rois de Siam et de Cambodge.

Mais Norodôm apprit en même temps qu'au lieu du roi de Siam, ce vapeur n'avait à son bord que le général Phnéa-Raht, revenant de Bangkok, où il était allé porter le traité secret signé par le roi de Cambodge peu auparavant. Phnéa-Raht rapportait la couronne cambodgienne et devait en même temps remettre à Norodôm une lettre autographe de son maître, le roi Mongkut qui, ne pouvant quitter sa capitale, avait consenti à renvoyer la couronne tant désirée.

Norodôm devait être couronné par Phnéa-Raht, représentant le roi de Siam, et boire l'eau du serment en sa présence, après avoir préalablement procédé à l'échange des ratifications du traité secret.

A son débarquement, Phnéa-Raht fut informé par les autorités kmêrs de Kampôt que M. Desmoulin, chef d'état-major de l'amiral de la Grandière, se trouvait avec une nombreuse suite d'officiers français à Oudong, venu pour assister aux fêtes du couronnement du roi. Il comprit aussitôt que le concours de ce cortège allait donner un caractère complètement français à la cérémonie du couronnement. Et, prenant alors sur lui la responsabilité de cette grave résolution, il laissa à bord du vapeur qui l'avait amené la couronne qu'il rapportait et la renvoya à Bangkok, afin que les fêtes du couronnement n'eussent pas lieu en présence de la mission française.

Quelques jours après, le général siamois rentrait au palais

d'Oudong par une porte opposée à celle qui venait de voir sortir les officiers français retournant à Compong-Luong. Phnéa-Raht, que les circonstances les plus critiques ne prenaient jamais au dépourvu, venait d'adopter un plan nouveau dont le succès devait ruiner à jamais le prestige et l'influence français au Cambodge.

De Lagrée, seul sur son aviso ou dans sa résidence improvisée de Pinhéalu, ignorant de tout ce qui se passait à Oudong, négociait, cherchant à contrecarrer les projets inconnus de Phnéa-Raht, à retenir le roi dans son palais, lui promettant de faire rendre cette couronne, dont l'absence causait toutes les difficultés. Ainsi tiraillé en sens contraires, Norodôm semblait indécis, écoutant les avis divers que chacun lui prodiguait et ne pouvant se résoudre à prendre une détermination quelconque.

Longtemps il avait habité Bangkok, en qualité d'otage de la fidélité de son père. Le roi de Siam lui avait conféré le titre de prince royal; le roi de Siam l'avait placé sur son trône, et une armée siamoise l'avait ramené à Oudong, qu'il avait fuie devant l'insurrection de Si-Vatah et de Senong-Sôo. Jadis, lorsqu'il avait dû, comme tout bouddhiste, faire son stage dans une pagode, c'était encore le roi Mongkut qui l'avait revêtu de la robe jaune des bonzes.

En Indo-Chine, le souverain siamois jouit, au point de vue religieux, de la même influence que le Grand-Seigneur de Stamboul sur le monde musulman ou que le czar de Russie auprès des sectateurs de la religion grecque. Cette influence et tous ces souvenirs encore récents, joints à la sympathie de race d'une même famille asiatique, fortifiés par le désir de reconquérir immédiatement sa couronne et de conserver les provinces de Compong-Soai et de Pursat, imprudemment promises dans un moment d'expansion de reconnaissance, finirent par l'emporter dans son esprit incertain.

L'Europe avait le dessous, la race blanche cédait le pas à la race jaune. Norodôm se prononcait en faveur d'une servitude

ancienne, de préférence à une protection inconnue. Il déchirait le traité français du 11 août, dont les ratifications ne revenaient pas de Paris, pour donner toute sa valeur au traité secret siamois de novembre 1863, que Phnéa-Raht rapportait ratifié de Bangkok. Puisqu'on ne voulait lui restituer sa couronne que dans la capitale siamoise, eh bien, il irait l'y chercher !

Doudart était sans méfiance à Compong-Luong, quand tout à coup se répandit le bruit que plusieurs bâtiments siamois venaient d'arriver à Kampôt pour chercher Norodôm et sa suite. Tous les préparatifs de départ avaient été faits dans le plus grand secret. Le roi se décida alors à annoncer son départ pour le 3 mars, et il partit, en effet, ce jour-là. Cette nouvelle éclata sur la tête de Doudart comme un éclat de foudre.

Tous nos plans étaient déjoués et tombaient subitement. De Lagrée eût pu croire tout perdu. Mais, dans les circonstances critiques, des inspirations heureuses viennent quelquefois violenter la fortune. Doudart, en proie à l'inquiétude, eut une de ces idées lumineuses qui sauvent les situations les plus compromises. Ses quelques matelots jetés au rivage, installés dans une hutte de chaume, il fait hisser le pavillon tricolore au-dessus de cette caserne d'occasion, et une salve de vingt et un coups de canon en salue l'apparition.

Cependant Norodôm, à quelques kilomètres seulement de sa capitale, s'arrête interdit en entendant le sourd grondement de la grosse voix d'airain, dont les vibrations s'épandent au loin, répercutés d'échos en échos jusqu'au fond des forêts. L'anxiété le gagne, le désarroi s'empare du convoi royal.

Poursuivre sa route, c'est peut-être perdre son royaume. A quoi lui servirait alors la couronne qu'il va chercher ? Phnéa-Rhat lui-même, habituellement si prompt à prendre une décision, hésite, car il veut donner à son maître le royaume bien plutôt que le roi. L'irrésolution le paralyse pour la première fois.

Il dicte cependant à Norodôm une lettre de reproches adressée à Doudart de Lagrée. Mais le piège se retourne contre lui. L'envoyé français répond par d'autres reproches, des reproches précis, rappelant au roi toutes ses promesses, toute sa conduite antérieure, toutes les plaintes exhalées par lui contre Phnéa-Rath et les Siamois. Le général-diplomate apprend ainsi l'opinion de Norodôm sur son propre compte, et cette révélation provoque chez lui un accès de rage tel que la plume est impuissante à le dépeindre. Sa fureur lui enlève jusqu'à la volonté d'un ordre ou d'une menace. Il est attéré, il se sent perdu; il comprend que tout s'effondre autour de lui et que son règne est fini.

Phnéa-Rath avait une escorte de quelques soldats siamois et une suite de quelques mandarins de rang inférieur. Parmi ces derniers se trouvaient les gouverneurs actuels de Battambang, de Sisuphôn et de Sasengsaw (Petriew). Ce sont aujourd'hui des hommes ayant dépassé la soixantaine, ou du moins en approchant. Mais ils étaient alors dans toute la force de l'âge et au début de leur carrière administrative. L'un d'eux, aujourd'hui Pahyah-Visset et gouverneur de Petriew, pris de terreur au bruit du canon, loin d'imiter Norodôm, qui arrêtait la marche de son éléphant, s'enfuit le plus vite qu'il put, et ne se crut en quelque sûreté que lorsqu'il fut arrivé à Kampôt. Le futur gouverneur de Sisuphôn ne se montra pas plus brave. Et ni l'un ni l'autre n'aiment à s'entendre rappeler ce souvenir de leur antique valeur.

Norodôm, arrêté en rase campagne, à quelques lieues de sa capitale, flottait dans l'indécision. Tantôt il parlait de poursuivre son voyage jusqu'à Bangkok, tantôt il annonçait la résolution de rentrer sur-le-champ à Oudong. Plusieurs jours se passèrent ainsi. Son irrésolution venait surtout de ce que les ratifications du traité français du 11 août 1863 ne revenaient pas de Paris. Il savait que Siam le combattait de tout son pouvoir auprès du gouvernement impérial; et Phnéa-Rath, un peu rentré dans son sang-froid, affirmait que l'em-

pereur Napoléon, craignant l'ingérence anglaise, ne le ratifierait pas. Son assurance impressionnait fortement le jeune roi qui redoutait d'être, par notre abandon, rejeté à la merci du roi Mongkut irrité.

Il avait peur des ministres siamois, mais aussi des marins de Doudart de Lagrée. Il ambitionnait sa couronne, mais tenait tout autant à son trône. Il voulait bien s'émanciper de Siam, mais augurait mal de la protection française, qui débutait par des coups de canon. Il hésitait donc à se rendre à Kampôt, tout autant qu'à revenir dans son palais.

Fort heureusement, une insurrection éclata, sur ces entrefaites, dans les provinces sud-ouest du royaume. Le ministre de la guerre, envoyé contre elle, fut massacré par les rebelles. Cet événement vint donc fort à propos fournir à Norodôm un prétexte pour abandonner son projet de voyage à Bangkok. Il le saisit aussitôt.

Le 17 mars, dans la soirée, l'éléphant royal s'agenouillait à la porte du palais, où Norodôm rentrait, suivi de près par Phnéa-Rath et le futur vice-roi de Battambang.

C'est à Oudong que Norodôm a été couronné. Il y eut deux grandes cérémonies, L'une précéda sa fuite, arrêtée par la salve de coups de canon ordonnée par Doudart; l'autre, plus importante, fut postérieure à la rentrée du roi à Oudong. La première se place au 3 février 1864, date fixée par les bonzes et postérieure à la ratification par S. M. Mongkut du traité secret siamois. La seconde se place après l'arrivée à Oudong des ratifications par le cabinet des Tuileries du traité de protectorat français du 11 août 1863.

Phnéa-Raht ayant pris sur lui de renvoyer à Bangkok la couronne cambodgienne, il ne manquait, lors de la solennité du couronnement du 3 février, annoncée par les bonzes astrologues, que la chose essentielle, la couronne. Norodôm, encore indécis, se tira pourtant d'embarras avec habileté, et, désireux surtout d'une apparence de cérémonie qui le consacrerait et enlèverait à ses sujets le droit légal d'insurrection,

décida que les fêtes auraient lieu quand même à la date fixée. Seulement l'on omettrait les rites relatifs aux insignes que l'on n'avait pas. L'on ne pouvait être plus accommodant.

Le chef d'état-major de l'amiral gouverneur arriva à Compong-Luong à bord de la *Mitraille* avec sa suite, et, de là, se rendit à Oudong, où eut lieu cette première cérémonie, ainsi que celle, essentiellement religieuse, dite *svettrachat* ou élévation du parasol, qui consiste à placer au-dessus de la tête royale un parasol à cinq étages en soie jaune, cérémonie indispensable à tout couronnement.

Le spectacle, dit M. de Carné, était vraiment imposant. Le représentant du gouverneur de la Cochinchine était au premier rang, avec Doudart de Lagrée qui, ayant été à la peine, se trouvait aussi à l'honneur. Derrière eux étaient accroupis respectueusement tous les gouverneurs de province du royaume. Norodôm fut tellement ému de voir pour la première fois le parasol royal ombrager sa jeune tête qu'il s'écria dans un transport de reconnaissance : « Je considère l'empereur des Français comme mon père et l'amiral comme mon frère ! »

Autant en emporte la mousson. Un mois après, jour pour jour, il devait s'évader de son palais et, oublieux de sa reconnaissance si vivement affirmée, se diriger vers Bangkok et un nouveau protecteur. La peur seule d'être un roi non plus sans couronne, mais sans royaume, un roi en disponibilité, devait le ramener dans sa capitale et le rejeter dans nos bras, cette fois pour toujours.

Peu de temps après la rentrée de Norodôm dans son palais, alors qu'il venait d'abandonner définitivement son projet de voyage à Bangkok, les ratifications du traité du 11 août 1863 revinrent de Paris et furent en grande pompe échangées à Oudong. Phnéa-Raht ne s'obstina plus, ce qui néanmoins, son caractère tenace étant connu, peut paraître surprenant. Toujours est il qu'il comprit la partie perdue pour lui et pour son

maître et renonça à la lutte d'influence qu'il avait engagée et prolongée outre mesure.

Il déclina une entrevue avec M. Desmoulin, revenu de Saïgon, et quitta définitivement le Cambodge le 25 avril 1864, après avoir amené le pavillon siamois, qui ne devait plus reparaître dans le royaume. De son côté, l'amiral de la Grandière retira la petite garnison française que Doudart avait installée à Compong-Luong dans les circonstances rappportées plus haut.

Le vieux roi Mongkut récompensa de ses stériles efforts son persévérant agent politique, le général diplomate Phnéa-Raht, en le nommant, dès son retour à Bangkok, au ministère de la justice; et, faisant bon visage à la mauvaise fortune, il se décida enfin à renvoyer la couronne cambodgienne, objet de tous les désirs de Norodôm.

Le 26 mai 1864, une nouvelle mission française quitta Saïgon, à bord de l'*Ondine*, pour se rendre à Oudong, où allait avoir lieu la seconde cérémonie, dans laquelle Norodôm, notre nouveau protégé, serait réellement couronné, cérémonie réduisant à néant toutes les prétentions de Si-Vatah, son frère et son compétiteur.

Siam, néanmoins, avait tenu à être représenté à cette grande solennité. Phnéa-Raht, vaincu, ayant refusé d'être son envoyé officiel, avait été remplacé par un autre mandarin siamois, Pahyah-Montrey-Suriwan. Le général, cependant, accompagnait ce dernier à bord de « l'Ondine », mais humilié et silencieux.

Une discussion s'éleva au dernier moment, entre les envoyés français et siamois, au sujet des dernières formalités du couronnement. Pahyah-Montrey-Suriwan prétendit placer lui-même la couronne sur la tête de Norodôm. Puis, faisant une concession, il voulut la prendre d'un côté, tandis que M. Desmoulin la tiendrait de l'autre. Ces deux propositions furent repoussées par le représentant de l'amiral gouverneur.

Finalement, sur la proposition de ce dernier, un moyen

terme fut adopté. Sur l'estrade élevée à cet effet, M. Desmoulin reçut la couronne cambodgienne des mains de l'envoyé siamois, et la remit à Norodôm, qui, la prenant, la plaça lui-même sur sa tête.

A ce moment Norodôm, ne pouvant contenir sa joie en sentant enfin le poids de la couronne, fit quelques pas dans la direction de l'Occident, et, imitant M. Desmoulin qui ôtait son chapeau, il porta la main à sa couronne, en faisant les profondes inclinations qu'il voyait faire, manière de saluer son puissant protecteur, d'autant plus puissant à ses yeux qu'il venait d'infliger une défaite irrémédiable à son ancien suzerain, le roi de Siam.

Perdu dans la masse du cortège, Phnéa-Raht assistait à cette dernière et imposante cérémonie. A cette vue, indigné, il fendit la foule, demanda que le roi saluât aussi son maître, et, se précipitant la face contre terre, frappa trois fois le sol du front. Norodôm, encore intimidé et voulant lui donner satisfaction, l'imita. Ce fut la dernière exigence de l'irascible général.

Ces deux cérémonies du couronnement eurent lieu dans l'enceinte du palais royal, sous un hangar, une « salah », couvert en « paillottes », dressé à la hâte. Le palais et ce hall ont aujourd'hui disparu et l'on ne voit plus que les murs de l'ancienne enceinte royale. Norodôm ne tarda pas à abandonner Oudong et vint, en 1867, établir sa résidence et sa capitale à la ville des Quatre-Bras, à Phnôm-Pênh, plus à portée de notre protection. Sa vieille mère, Préa-Voréachini, resta seule à Oudong, où elle habite encore avec sa petite cour.

Bangkok devait longtemps nous garder rancune de notre succès diplomatique. Cette rancune secrète devait se manifester par les nombreuses insurrections provoquées par Si-Vatah contre son frère couronné.

Restait le traité secret conclu à notre insu entre les cours d'Oudong et de Bangkok, traité sans valeur, puisqu'il était postérieur à celui du onze août, et auquel nous n'eussions

jamais dû reconnaître aucune existence. Mais la rivalité entre le ministère de la marine et des colonies et celui des affaires étrangères a fait que les provinces de Battambang et d'Angkor, et la moitié du Grand-Lac, sont restées sous la domination siamoise.

Le Cambodge, comme la Cochinchine, relevait de la place de la Concorde ; Siam, du quai d'Orsay. Les Siamois, au courant de cet antagonisme, firent agir leurs représentants à Paris, et obtinrent en France ce qui ne leur eût jamais été accordé par un gouverneur de Saïgon.

On demeure confondu en lisant le traité du 15 juillet 1867, signé par M. de Moustier. « Le roi de Siam reconnaît notre protectorat sur le Cambodge. Il renonce à tout tribut, présent ou autre marque de vassalité de la part de ce royaume, que la France s'engage à ne pas annexer à la Cochinchine. Les provinces de Battambang et d'Angkor resteront au royaume de Siam, bien que le traité secret de décembre 1863 soit déclaré nul et non avenu, et qu'il soit interdit au roi de Siam de l'invoquer à l'avenir en aucune circonstance. Et la France s'engage à faire respecter par le Cambodge toutes ces stipulations ! »

Le ministère du quai d'Orsay se comporte avec les roitelets de l'Extrême-Orient tout comme avec les chefs des grands Etats d Europe. La Grande-Bretagne est autrement politique et pratique. Elle sait se faire craindre et parler à toutes ces petites gens couronnés de l'Asie, du haut de toute la morgue britannique. Elle sait que Siam, par exemple, n'a de respect que pour les puissances qui lui inspirent de la frayeur et que les Siamois baisent toujours la main qu'ils ne peuvent couper, la crainte au Foreign-Office étant le commencement de la sagesse. Aussi, sous des dehors de douceur, sait-elle faire sentir une main de fer gantée de velours : ce qui lui acquiert partout une influence sans rivale.

Nous avons fait beaucoup en Cochinchine. Chaque gouverneur, même militaire, a ajouté sa pierre, si petite fût-elle, à

l'édifice confié à ses soins. Qui l'a quittée depuis dix ans ne la reconnaîtrait plus. Elle se transforme chaque jour profondément.

Au contraire, le Cambodge, notre voisin, notre protégé, se présente aujourd'hui sous le même aspect qu'il y a vingt-cinq ans. Nous n'y avons pas avancé d'un pas depuis le jour où Doudart de Lagrée arborait à Compong-Luong le pavillon du protectorat. Notre civilisation et notre influence y sont aussi peu connues, aussi mal assises, qu'au lendemain du traité du onze août 1863.

Assurément, Norodôm est un roi civilisé, puisqu'il répand autour de lui un parfum d'huile antique et de new-moon-hay sortis des magasins de Pinaud ou de Piver, et qu'il se lave au lubin. Il mange assis et se sert de fourchettes ; il se grise même comme trois templiers suivis de trois suisses. Que demander de plus ?

Tous les gouverneurs qui se sont succédé à Saïgon ont borné le champ de leur activité à notre domaine direct et ont négligé nos possessions médiates, satisfaits de voir S. M. Norodôm acheter pour du bronze sa statue équestre en zinc repoussé, se parfumer d'ylang-ylang et de champaka, et leur faire visite en grand uniforme de général de division, ou en habit noir, suivant le régime prédominant à Saïgon, et faisant jouer à sa musique tagale l'air de la reine Hortense ou la Marseillaise, suivant les préférences des gouverneurs.

Au lieu de se préoccuper du développement graduel de notre influence dans ce pays, on a laissé le Cambodge, durant dix ans, en proie à la monomanie féroce de déménagement d'un Verrès galonné et aux élucubrations fantaisistes d'un apprenti Champollion, cul-de-plomb khmer, tous deux nés pour être diplomates comme Naquet pour un Saint-Père Pape.

Assurément, si le Cambodge eût fait partie intégrante de la Cochinchine, il eût bénéficié de tout ce que nous avons fait pour notre colonie, et nous eussions fait pour le Siam et le Laos le peu qui a été tenté dans les Etats du coq usé qui

maintient la fidélité de ses cinq cents femmes par les tortures et le sabre du bourreau.

Nous ne sommes pas de ceux qui s'écrient : périssent les colonies plutôt qu'un principe ! et se prennent après cela pour de profonds politiques et de grands humanitaires. Un principe peut être violé dans les actes et mis dans l'ombre momentanément. Il ne meurt jamais et finit toujours, à l'heure marquée, par reparaître au jour.

Les colonies sont sujettes à péricliter et à mourir d'une mort sans résurrection. L'Inde en est pour nous un funeste exemple. Il faut donc en avoir grand soin et grand souci.

L.-B. ROCHEDRAGON.

Procès-verbaux des séances

SÉANCE SOLENNELLE DU DIMANCHE 28 DÉCEMBRE 1890

Proclamation et Distribution des Récompenses

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES CONCOURS

Par M. CRESCENT, Professeur au Lycée.

Les conconrs annuels organisés par la Société de géographie de Lyon en faveur des Ecoles normales du ressort académique, des Ecoles primaires supérieures de la ville de Lyon et des Ecoles primaires libres ont eu lieu le 17 juin dernier. Les sujets ont été choisis par une commission composée de M. *Wuithier*, professeur à l'Ecole supérieure de la rue Adélaïde-Perrin, M. *Vial*, inspecteur primaire, M. *Ganeval*, professeur à l'Ecole supérieure de commerce, M. *Crescent,* professeur au lycée, M. le colonel *Debize*, nommés par M. le Recteur et par le bureau de la société.

Les élèves maîtres ont eu à traiter le sujet suivant : *Description et carte des côtes occidentales de l'Afrique, du Maroc au cap de Bonne-Espérance.* Les écoles de Lyon, de Montbrison et de Mâcon ont pris part au concours et envoyé 65 copies. Une première correction en a éliminé 52 pour comparer entre elles les 13 autres, reconnues les meilleures.